



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 29 juin 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Transformation d'un emploi permanent à temps complet – Assistant de gestion administrative

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à 17h30, s'est réuni le Conseil communautaire au siège de la CAB, port de Toga, sur convocation du Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, en date du 23 juin 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

ARMANET Guy, BATTINI Nicolas, BIAGGINI Jean-Jacques, BERETTI Hélène, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, CASTELLANI Pasquale, CIMINO Philippe, COLOMBANI Carulina, COVILLI Pierre-Antoine, FILIPPI Françoise, GIAMARCHI Marie-Dominique, GUAITELLA-PALMIERI Corinne, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, NATALI Josée, ORSINI Pierre, OLIVESI GUIDI Josepha, PADOVANI Marie-Hélène, PAPAIZIAN Laurent, POGGI Marie-Claire, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGIO Louis, POGGI Rose-Marie, ROSSI Michel, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, SIMONI-PIACENTINI Céline, SIMONI Pierre-Baptiste, STROMBONI Marie, VALERY-GRAZIANI Nathalie

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à NATALI Josée
LINALE Serge à COLOMBANI Carulina
MORGANTI Julien à POGGI Marie-Claire
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGIO Louis

ABSENTS :

de GENTILI Emmanuelle, MONDOLONI Jean-Martin, SAVELLI Pierre, TIERI Paul

QUORUM : 21

Madame STROMBONI Marie, benjamine de l'assemblée, est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Transformation d'un emploi permanent à temps complet – Assistant(e) de gestion administrative

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et le Code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le poste d'assistant de gestion administrative, rattaché au service fiscalité et financements, relève actuellement d'un cadre d'emplois de la filière technique mais qu'après analyse des missions attachées à ce poste, il apparaît que celles-ci relèvent de fonctions administratives correspondant au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Considérant, en conséquence, la nécessité de repositionner ce poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

De transformer le poste suivant :

Numéro du poste de travail	Poste de travail	Numéro du poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement
PT-00033	Assistant(e) de gestion administrative	PB-001033	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	Cadre d'emplois des agents administratifs territoriaux

AUTORISE

Le Président à signer les documents et actes afférents à cette décision ;

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**LE PRÉSIDENT****LOUIS POZZO DI BORGO**